

Co-conception



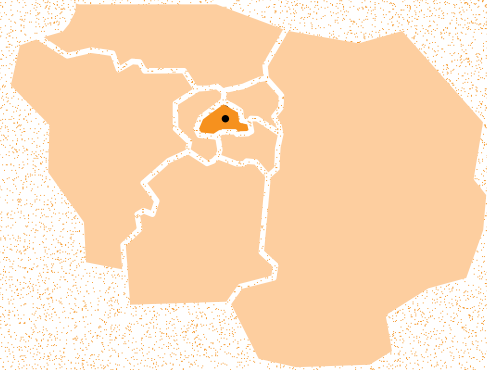
## Les Groues

Renouvellement d'un quartier industriel



### Localisation

Ville (département)



### Client

SEFRI CIME

### Budget

42 400 €  
(honoraires UAV)

### Territoire d'action

Le projet concerne le macro-lot 2 du secteur Hanriot-Arago, situé à l'extrémité est du quartier des Groues à Nanterre, il en est également une des entrées principales. Situé en bordure de la Plaine des Sports et à 10 minutes à pied de la gare Nanterre Préfecture, l'îlot occupe une surface restreinte au sol puisqu'il se compose de deux parcelles, l'une en pointe au sud de l'avenue d'environ 3000 m<sup>2</sup> et l'autre au nord, d'environ 4000 m<sup>2</sup>.

### Partenaires

- Architecte urbaniste : Reichen et Robert & Associés, Sathy,
- Paysagiste : Base,
- Bureau d'études technique : Agi2d,
- Conseil en innovation et en développement durable : Une autre ville.

### Calendrier

2015-2017

### Mission

AMO pour la mise en place d'une démarche d'innovation urbaine puis la participation à l'AMI des Groues lancé par l'EPADESA. Le rôle d'Une autre ville était d'assister Sefri Cime dans la préparation et l'animation des séances de travail internes au groupement et dans la coordination des intervenants afin de créer les conditions de propositions innovantes et créatives en maintenant la cohérence du projet global. Outre la rédaction des dossiers, une partie importante du travail a également consisté à reformuler les propositions et à adapter le projet, dans le but de répondre le mieux possible aux enjeux de ce quartier en renouvellement.

### Particularités

- Un site stratégique dans une Opération d'Intérêt Nationale
- Une conception progressive dans le cadre d'appel à projet urbain innovant concernant un quartier entier en renouvellement urbain
- Un travail complexe sur la densité au regard de la taille de la parcelle
- Une assistance à l'acculturation de l'ensemble de l'équipe aux sujets émergents liés au développement durable, à la préfiguration des usages...

une  
autre  
ville